



La Trame verte et bleue



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

La Trame verte et bleue

C'est quoi ? Pour quoi faire ?

Une biodiversité menacée

Les experts indiquent que la moitié des espèces vivantes pourraient disparaître d'ici un siècle.

L'un des principaux enjeux : permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer...

...et garantir une bonne fonctionnalité des milieux qui les accueillent

Les causes de l'érosion de la biodiversité

- *la fragmentation et la destruction des milieux naturels (urbanisation, banalisation du paysage, infrastructures)*
- *l'exploitation non durable d'espèces sauvages*
- *les pollutions*
- *les espèces exotiques envahissantes*
- *le changement climatique*

Que faut-il faire ?

- Freiner la dégradation et la disparition des milieux naturels
- Relier entre eux les milieux naturels pour maintenir la connectivité

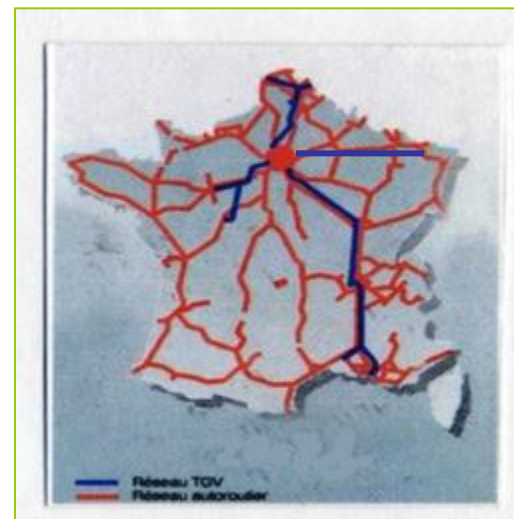
La Trame verte et bleue : un outil d'aménagement durable du territoire destiné à former un réseau écologique cohérent



Un fort développement du réseau autoroutier et ferroviaire



1960
1560 km d' autoroutes



2009
environ 11 000 km d' autoroutes
+ 1850 km de LGV



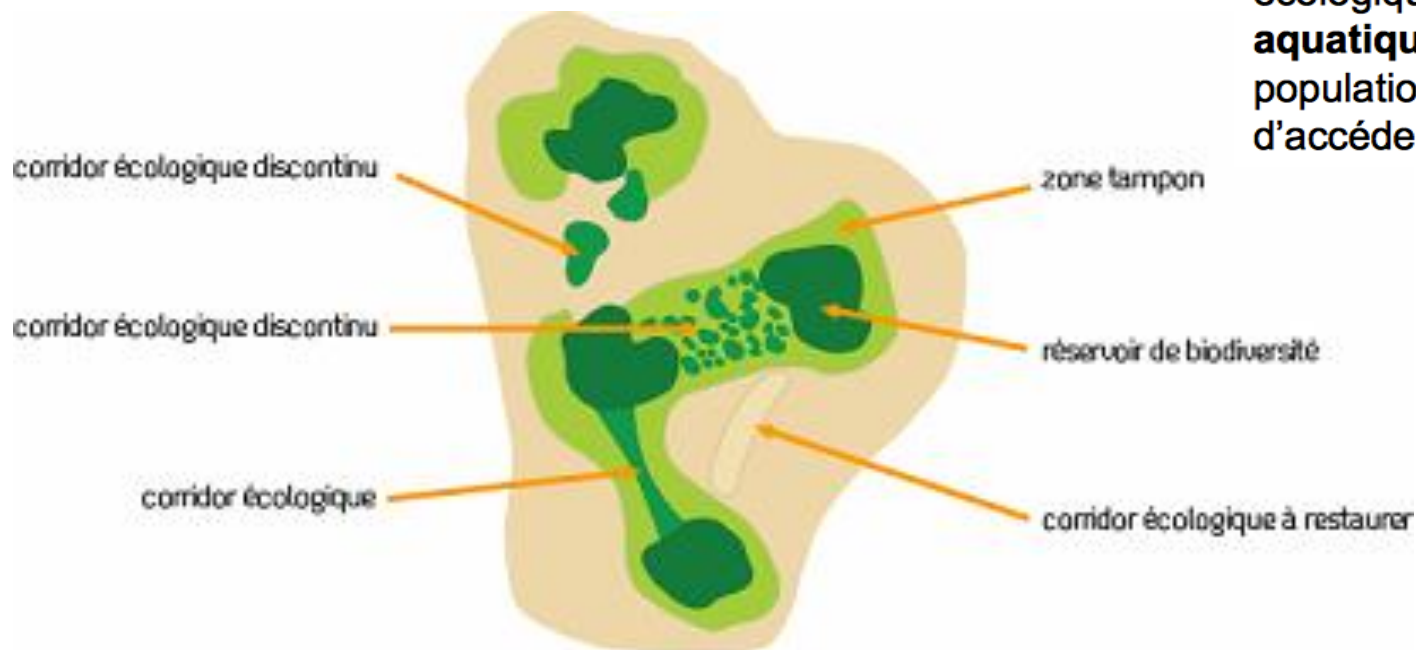
Fragmentation des milieux



Le modèle tâches – corridors – matrice

La Trame **verte et bleue** :
un ensemble de continuités
écologiques

Les continuités écologiques :
l'ensemble des « réservoirs de
biodiversité » et des « corridors
écologiques » **terrestres ou
aquatiques**, qui permettent à une
population d'espèces de circuler et
d'accéder à ces réservoirs



Originalité: concerne l'ensemble des territoires / nature ordinaire /
prise en compte des activités humaines



Objectifs de la Trame verte et bleue

Des objectifs écologiques...

- Réduire la fragmentation des habitats
- Permettre le déplacement des espèces
- Préparer l'adaptation au changement climatique
- Préserver les services rendus par la biodiversité

... mais aussi

- Améliorer le cadre de vie
- Améliorer la qualité et la diversité des paysages
- Prendre en compte les activités économiques
- Favoriser un aménagement durable des territoires



Dispositif législatif Grenelle



- Loi « Grenelle 1 » : objectif de création d'une trame verte et bleue d'ici fin 2012 (Loi du 3 août 2009)

La Trame verte et bleue : un des outils en faveur de la biodiversité avec la stratégie nationale de création d'aires protégées, la stratégie régionale de la biodiversité, Natura 2000,...

- Loi « Grenelle 2 » (Loi du 12 juillet 2010) : inscription
 - dans le Code de l'Environnement :

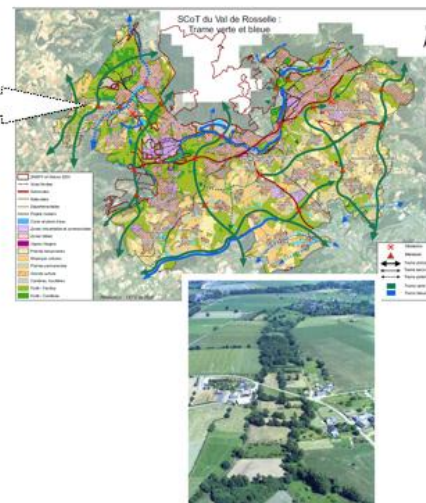
Définition, objectifs, dispositif de la TVB

- dans le Code de l'Urbanisme :

Intégration des objectifs de préservation et de restauration des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme



Un dispositif à 3 niveaux emboîtés



Orientations nationales

- ✓ Choix stratégiques
- ✓ Enjeux nationaux et transfrontaliers
- ✓ Guide méthodologique
 - Critères pour une cohérence nationale
- ✓ Exemplarité de l'État
 - projets et infrastructures
 - Adoption par l'Etat

prise en compte

Schéma régional de cohérence écologique



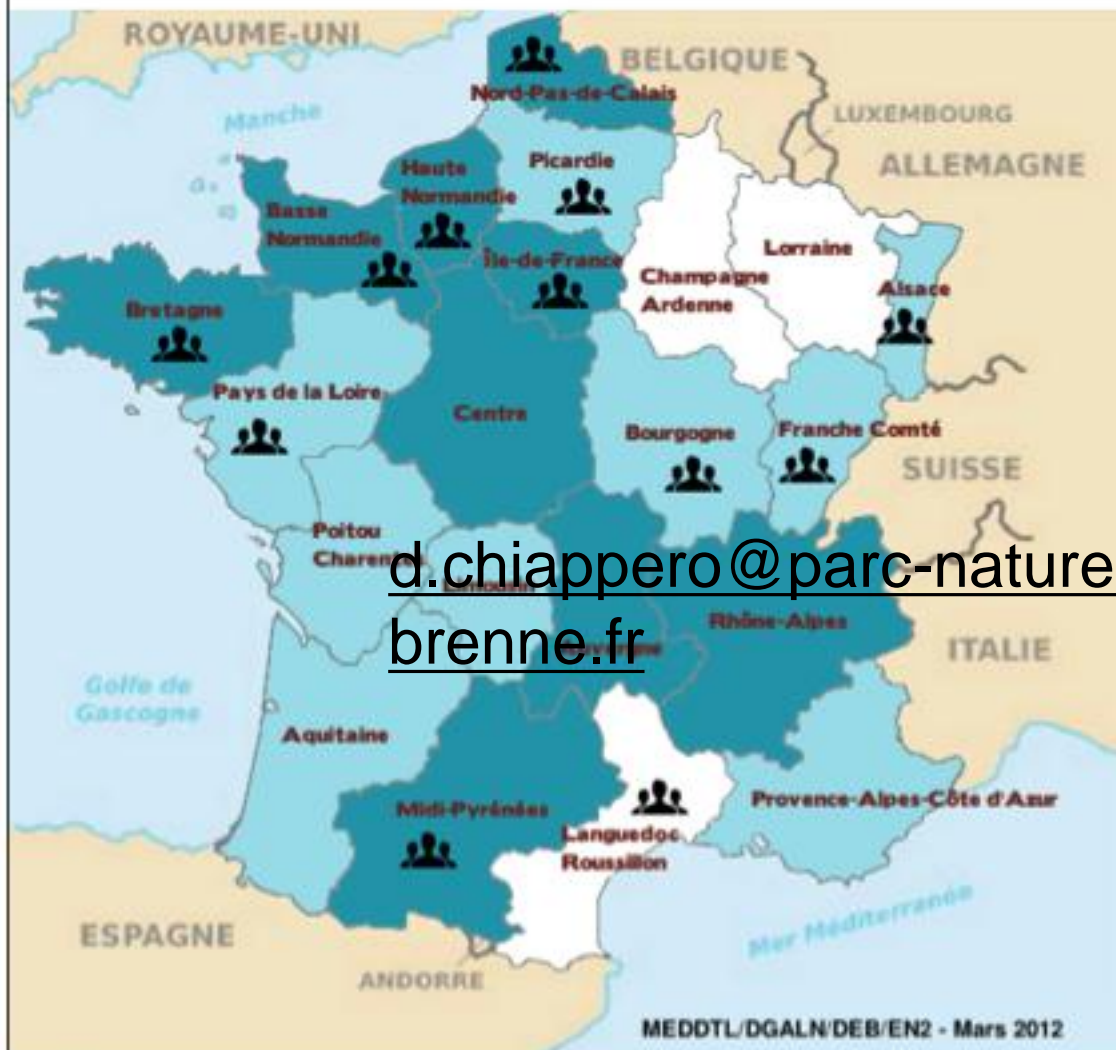
- Co-élaboration Région-État
- Enquête publique

prise en compte

Documents de planification et projets des collectivités





Modalités d'élaboration des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique

(situation au 1er mars 2012)



d.chiappero@parc-naturel-brenne.fr

Source:
MEDDTL, le
1/03/12

-  Comité régional Trame verte et bleue installé
-  Comité régional de préfiguration mis en place
-  Ateliers participatifs mis en place
-  Modalités d'élaboration en préparation



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

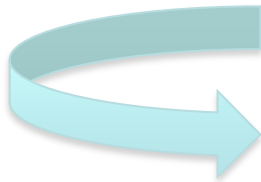


Relatifs à la TVB:

- Comité national Trame verte et bleue: N° 2011-738 du 28 juin 2011
- Comité régional Trame verte et bleue: N° 2011-739 du 28 juin 2011
- Orientations nationales: à venir
- Décret SCoT-PLU: introduit dans PLU
possibilité de sur-zonage des espaces de
continuités écologiques

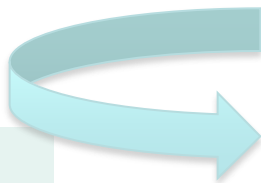


Un comité national



- lieu d'information, d'échange et de consultation ;
- associé à l'élaboration, à la mise à jour et au suivi des orientations nationales ;
- émet d'éventuelles recommandations à l'occasion de la révision des SRCE ;
- informé des projets de loi, d'ordonnance et de décret et des travaux scientifiques menés sur les continuités écologiques, leur préservation ou leur remise en bon état.

Des comités régionaux



- lieu d'information, d'échange et de consultation à l'échelle de la région ;
- associé à l'élaboration, à la mise à jour et au suivi du SRCE ;
- éventuellement consulté sur toute mesure réglementaire, tout document de planification ou projet traitant des continuités écologiques identifiées dans le SRCE ou ayant des effets sur ces continuités;
- éventuellement consulté sur tous les sujets relatifs aux stratégies régionales et locales de la biodiversité ;
- informé des travaux scientifiques menés sur les continuités écologiques au sein de la région ou des régions voisines.



Une question d'échelles



Échelle régionale

Une échelle de cadrage et d'accompagnement des démarches locales, garante de la cohérence du dispositif et de la prise en compte des services rendus par la biodiversité

Échelle départementale

Au travers de la politique ENS et de la gestion des infrastructures routières départementales, de la connaissance de la biodiversité et de la mise en œuvre opérationnelle, de l'appui aux démarches de SCOT

Échelle du territoire de projet : PNR, intercommunalités, SAGE

La TVB comme partie intégrante du projet de territoire, un compromis entre les différentes politiques publiques. La mise en œuvre d'expérimentations et d'outils contractuels

Échelle du SCOT

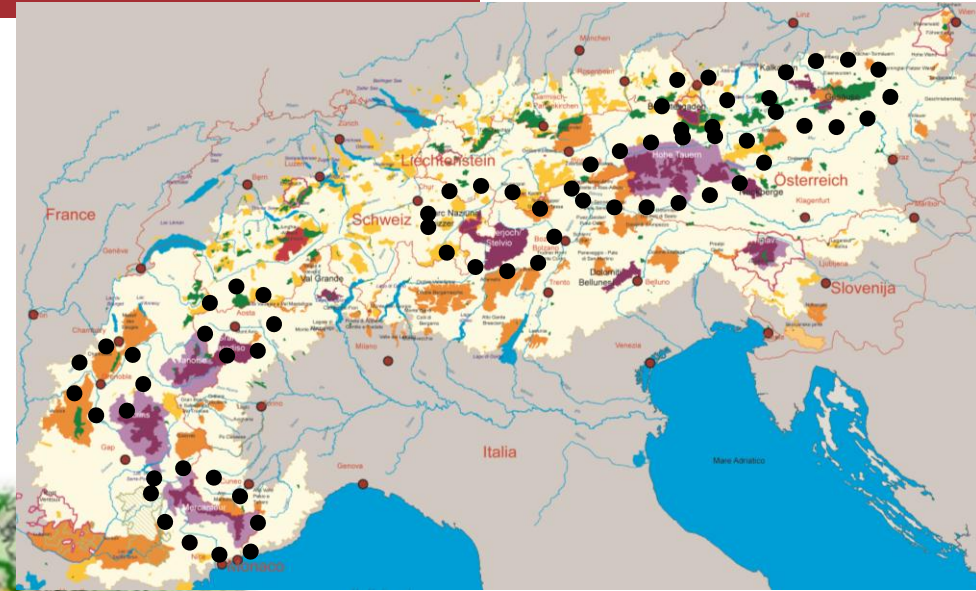
La TVB comme partie intégrante du projet de territoire, un compromis entre les différentes politiques publiques

Échelle communale

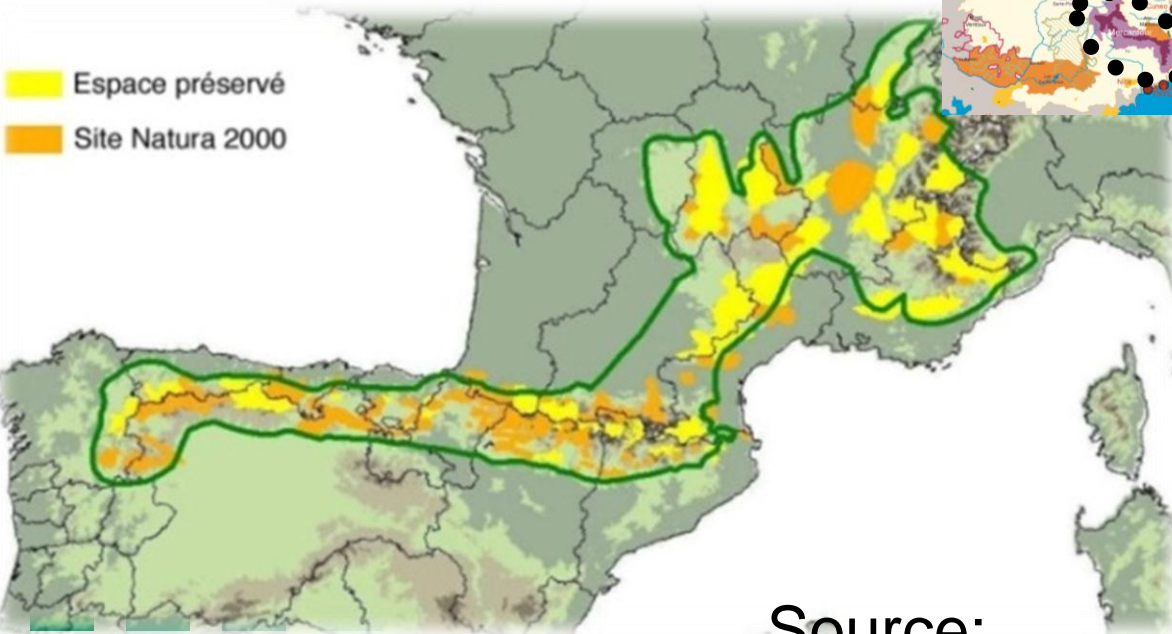
Mise en œuvre opérationnelle et opposabilité aux tiers des documents d'urbanisme



Échelle internationale, transfrontalière



■ Espace préservé
■ Site Natura 2000

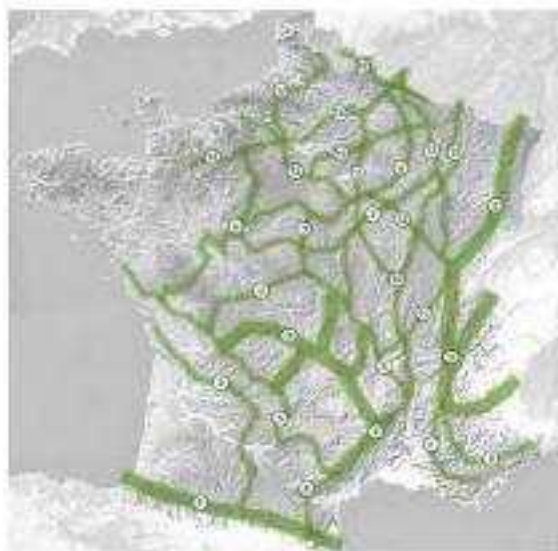


Source:
ALPARC

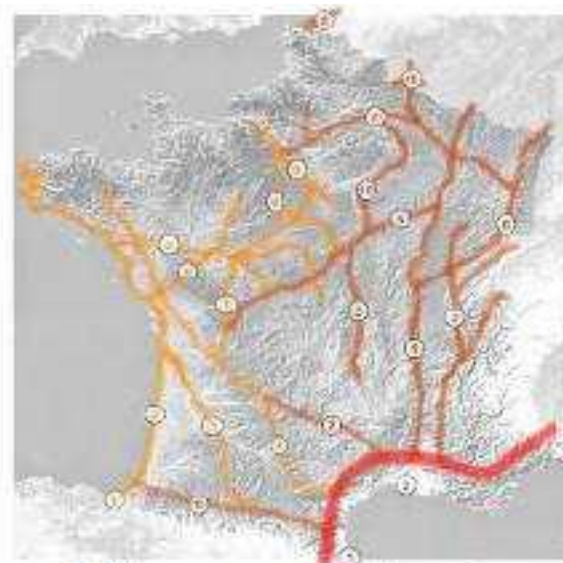
Source:
IPAMAC



Continuités écologiques d'importance nationale



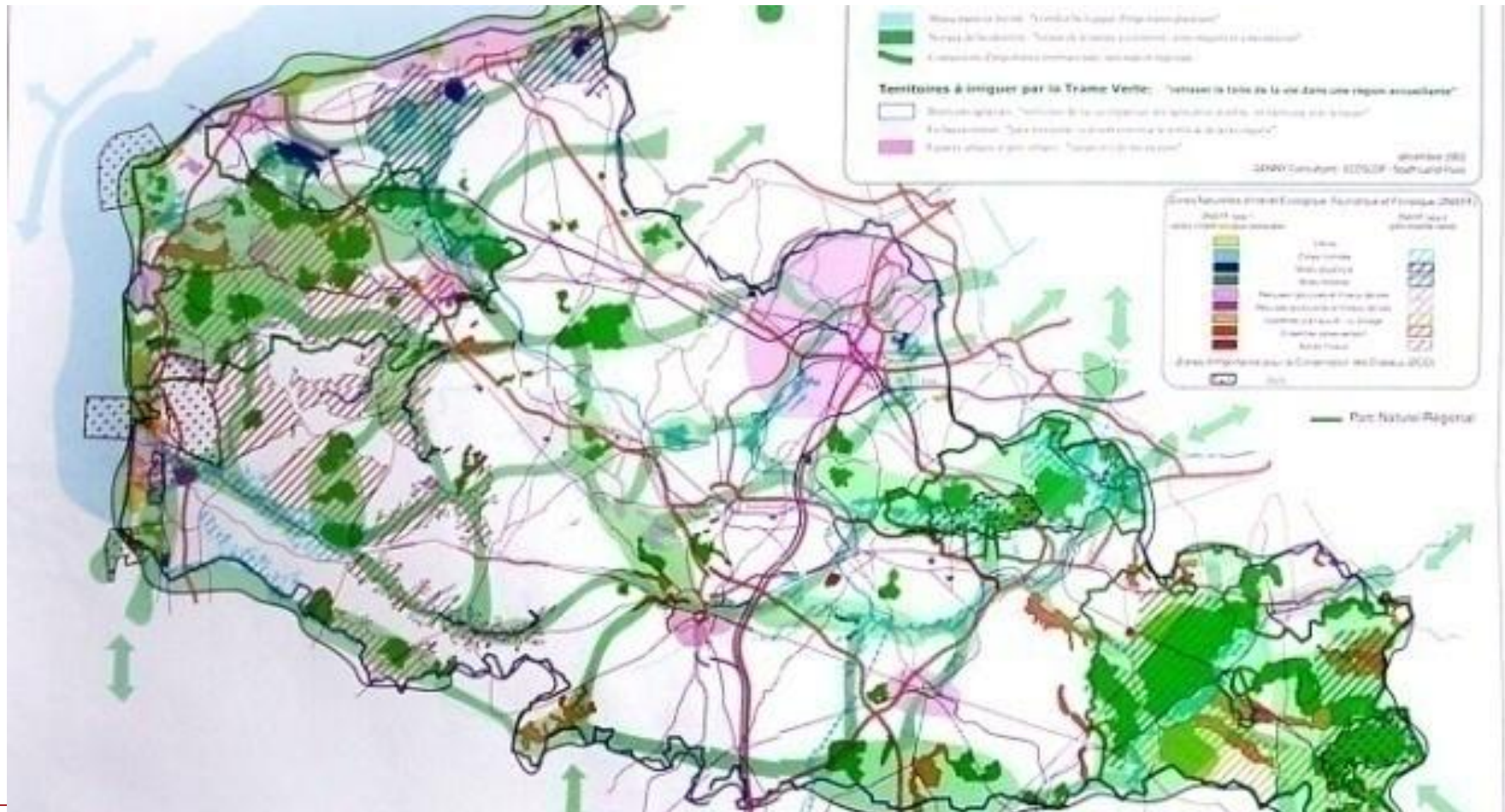
Milieux boisés



Milieux ouverts chauds



Continuités écologiques d'importance régionale



Préserver et remettre en bon état des continuités écologiques : agir à différents niveaux !



1. PASSAGES À FAUNE

Aménager des passages à faune (et à flore) au-dessus des autoroutes, des voies ferrées, des canaux mais également des passages à amphibiens sous les axes de circulation.



2. ARBRES EN VILLE

Valoriser la nature en ville en concevant des aménagements urbains qui intègrent des plantes locales et diversifiées : alignements d'arbres, haies, herbes folles aux pieds des arbres...



3. OUVERTURES DANS LES CLÔTURES

Dans son jardin ou sur un terrain, prévoir des ouvertures dans les clôtures pour laisser la possibilité à la petite faune (hérissons, crapauds...) de circuler.



4. BOCCAGE

Maintenir ou restaurer des haies quand le maillage est dégradé ou inexistant ; conserver les arbres creux qui abritent de nombreuses espèces...



5. EFFACEMENT D'OBSTACLES OU PASSES À POISSON

Engager l'effacement des obstacles sur les cours d'eau ou construire une passe à poisson si la suppression est impossible.



6. PAS JAPONAIS

Aménager des mares entre des plans d'eau éloignés pour permettre aux espèces animales et végétales de ces milieux de se déplacer et/ou aux populations de se développer.

Prise en compte dans les documents d'urbanisme

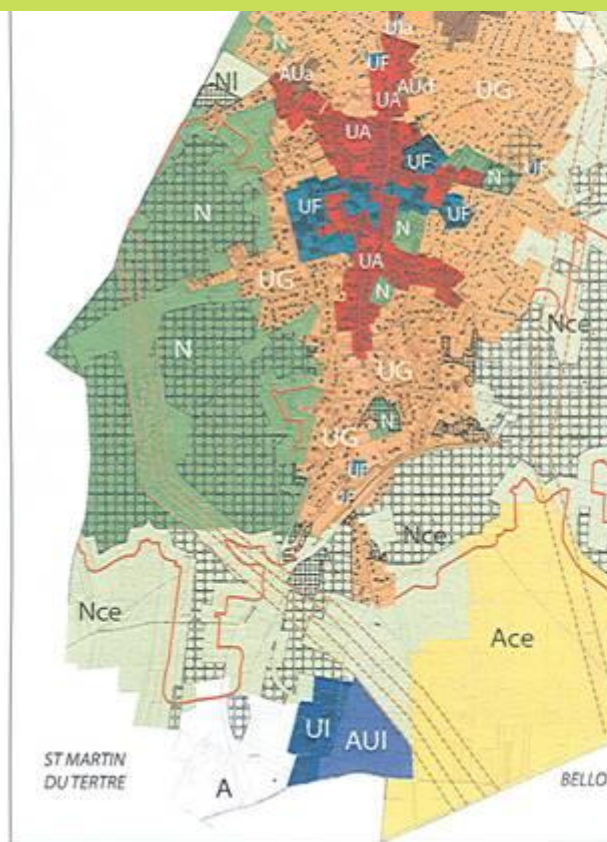


Commune de Viarmes (95)

- **Rapport de présentation** : mentionne les corridors [sous forme de carte et dans le texte]
- **PADD** signale l'importance du corridor et de sa préservation

Réflexion particulière : compatibilité des équipements et clôtures des vergers et du maraichage avec la circulation de la grande faune.

- **Zonage spécifique** : Ace ou Nce



- Règlement dans « corridors » :

- Non reconnaissance de la cabanisation;
- interdiction de reconstruction en cas de sinistre pour les constructions illégales;
- pas de construction, y compris pour les équipements publics d'infrastructure;
- clôtures restreintes à un type « agricole » perméable à la faune sauvage et qui ne remettent pas en cause la fonctionnalité du corridor;

- **Autres éléments**: Identification des trames éco-paysagères au titre de l'article L.123-1-7, voire leur restauration, Espace Boisé Classé, Opposition à certaines infrastructures (élargissement d'une sente), Zone de préemption ENS établie par le Département du Val d'Oise à la demande de la commune.

Pour aller plus loin...



Qu'est-ce qui se trame ?
Lettre d'information du Groupe d'échange Trame Verte et Bleue animé par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Newsletter 1
mars 2010

Acteur porté dans le cadre du Séjour Rural Français et financé par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche et de la FEADER

EDITO

Une trame pour relier les milieux naturels, une newsletter pour relier les acteurs!

Les Parcs naturels régionaux font partie des pionniers de la trame verte et bleue, cette fameuse trame qui répond à l'urgence de réorganiser la biodiversité ordinaire et remarquable en créant des corridors écologiques.

La thématique « Trame verte et bleue » dépasse le problème des seuls espaces naturels protégés. Elle vise également l'appropriation de la biodiversité par les divers acteurs du territoire et sa utilisation comme support de développement local. Pour « rassembler » durablement le territoire, de nombreux Parcs ont initié la trame verte et bleue dans leur charte, qui détermine leurs actions pour la suite.

Disposer à la fois d'un réseau écologique fonctionnel et d'un réseau d'acteurs impliqués sera essentiel pour répondre à l'enjeu mondial de la préservation de notre patrimoine naturel.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France contribue à cet objectif en créant des passerelles entre les différents acteurs impliqués. Depuis 2005, elle anime un groupe d'échange sur cette thématique (appartenant au groupe « Groupe Cordemans » associatif) plus d'une centaine d'acteurs : Parcs naturels régionaux, Régions, associations, établissements publics, services de l'Etat, chercheurs, bureaux d'études...

En 2010, ce groupe a décidé de pousser encore plus loin les relations et de les partager encore davantage. Au programme : organisation de journées thématiques correspondant à des enjeux clés, intégration dans le groupe de nouveaux acteurs concernés par ces questions, diffusion d'une newsletter... Cette évolution est possible grâce au soutien du Réseau Rural Français et à la mobilisation de nombreux partenaires de ce projet, baptisé « Echanges, capitalisation et transfert d'expériences autour des trames vertes et bleues ».

Cette newsletter vous informera des avancées de ce projet ainsi que de l'actualité nationale, des dernières parutions et des grands rendez-vous à venir !

Jean-Louis JOSEPH
Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Trame verte et bleue
Centre de ressources

le site des ressources pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue

+ Qui sommes nous ? + Présentation de la TVB + Vie de la TVB Retours d'expériences + Documentation et outils Formation

ZOOM SUR

Comité national Trame verte et bleue

Le 18 octobre 2011, Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et Benoist Apparu, secrétaire d'État chargé du Logement ont installé le Comité national Trame verte et bleue (CNTVB).

Le mot de la Ministre

La mise en œuvre du Grenelle, vous le savez, constitue mon action prioritaire. Parmi les mesures phares, il en est certaines auxquelles je suis particulièrement attachée car elles touchent au vivant, à la faune et à la flore, au capital naturel dont nos activités et notre avenir dépendent. J'ai présenté, en mai dernier, la stratégie

Actualités

- Installation du Comité national Trame verte et bleue
- Appels à projets SNB du MEDDTL
- Recherche d'expériences de mise en œuvre de trame verte et bleue en milieu «urbain»

Entrée thématique

www.parcs-naturels-regionaux.fr/lettretrameverteetbleu/entre11

www.trameverteetbleue.fr

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Contact / Plan du site / Liens / Téléchargement / Lexique / Extranet / rss

Parcs naturels régionaux de France Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Recherche

Accueil | **Découvrir** | **Approfondir** | **Librairie** | **Galerie** |

ici

Parcs naturels régionaux de France